

Espace matrimonial et espace social d'un village québécois : le cas de Saint-Jean-Port-Joli

Joël Rouffignat

Volume 28, Number 73-74, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021653ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021653ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rouffignat, J. (1984). Espace matrimonial et espace social d'un village québécois : le cas de Saint-Jean-Port-Joli. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 163–182. <https://doi.org/10.7202/021653ar>

Article abstract

The village is a social and spatial unit, but also belongs to a larger territory and pattern of settlement. It is defined as much by the relations it maintains with its environment as by its own characteristics. A study of these relations leads to an understanding of how the village community is inserted into the regional context. Analysis of the development of the matrimonial space of the inhabitants of Saint-Jean-Port-Joli over the last two centuries illustrates the different phases in the process of integration of a village community into the social fabric of its region.

ESPACE MATRIMONIAL ET ESPACE SOCIAL D'UN VILLAGE QUÉBÉCOIS : LE CAS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

par

Joëli ROUFFIGNAT

*Département de géographie,
Université Laval, Québec, G1K 7P4*

RÉSUMÉ

Le village est une unité sociale et spatiale, mais il participe également d'un territoire et d'un peuplement régional. Les relations qu'il entretient avec son environnement le définissent autant que ses propres caractéristiques internes. Une étude de ces relations permet d'évaluer l'insertion d'une communauté villageoise dans son contexte régional. L'analyse de l'évolution de l'espace matrimonial des habitants de Saint-Jean-Port-Joli durant les deux siècles passés sert ici à illustrer différentes phases de l'intégration d'une communauté villageoise dans le peuplement régional.

MOTS-CLÉS : Communauté villageoise, espace social, espace matrimonial, Saint-Jean-Port-Joli.

ABSTRACT

Matrimonial and Social Space of a Québec Village: the Case of Saint-Jean-Port-Joli

The village is a social and spatial unit, but also belongs to a larger territory and pattern of settlement. It is defined as much by the relations it maintains with its environment as by its own characteristics. A study of these relations leads to an understanding of how the village community is inserted into the regional context. Analysis of the development of the matrimonial space of the inhabitants of Saint-Jean-Port-Joli over the last two centuries illustrates the different phases in the process of integration of a village community into the social fabric of its region.

KEY WORDS : Village community, social space, matrimonial space, Saint-Jean-Port-Joli.

*

*

*

LE VILLAGE : ENTITÉ SPÉCIFIQUE OU ÉLÉMENT DU PEUPEMENT RURAL

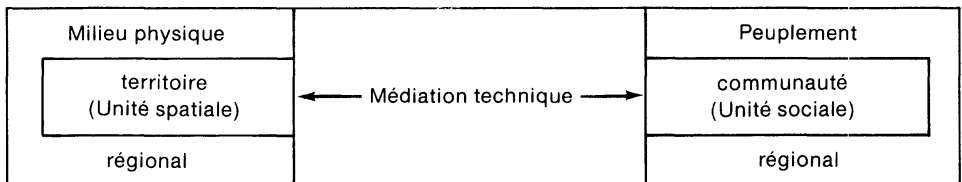
Le village, ce point focal du peuplement rural, présente une telle diversité de tailles, de formes et de fonctions à la surface du globe que l'on s'est surtout arrêté à la description de ses différences et que l'on a peu tenté de dégager les particularités de

ce mode d'occupation du territoire. Parmi les multiples définitions que l'on a données du village, celle de Placide Rambaud nous apparaît la plus riche : « (Le village est) une unité spatiale et sociale spécifique, produit historique de l'interaction entre une organisation sociale et une écologie à travers une médiation technique » (Rambaud, 1969, p. 4). Cette définition nous rapproche du concept de territoire que nous a proposé récemment Claude Raffestin. Le travail (énergie) et le savoir (information) qui organisent et transforment l'espace pour le « territorialiser » ne sont-ils pas les composantes de cette médiation technique qui fait évoluer le milieu social et spatial villageois.



Mais le village, sauf dans les cas très rares de sociétés archaïques, n'est jamais un milieu clos, autarcique. Il participe, tant sur le plan physique que sur le plan humain, d'un ensemble régional plus vaste : son finage (territoire villageois) n'est que le fragment d'un terroir régional ; sa communauté restreinte s'inscrit dans la structure régionale du peuplement tant sur le plan hiérarchique (du hameau au centre urbain) que dans le maillage plus ou moins serré des hameaux et des villages qui l'environnent. « Ils (les villages) n'ont donc pas pour environnement un espace neutre et rationnel, mais un espace qui est perçu à travers les relations sociales traditionnelles avec les habitants de la région (Morel, 1972, p. 62).

Le village n'est plus alors une unité isolée mais un des éléments du peuplement rural avec lequel il développe un faisceau de relations sociales, économiques et politiques. Ce faisceau de relations contribue lui aussi à définir ce qu'est le village au même titre que la forme de son habitat, la taille de sa population ou ses structures agraires : villages isolés socialement ou économiquement, villages intégrés au développement régional ou marginalisés. Ce sont là des caractéristiques fondamentales dans la compréhension du phénomène villageois et surtout de son évolution.



Dans le cadre de cet article, nous nous proposons d'explorer (pour reprendre l'expression de notre collègue Serge Courville) les relations entretenues par un village québécois et son espace social au sens large, à travers l'étude de l'évolution de son aire matrimoniale pendant une période de deux siècles.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI ET LA CÔTE-DU-SUD

Saint-Jean-Port-Joli est une paroisse située à 115 km en aval de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent (figures 1 et 2). Centre rural de 3 420 habitants, Saint-Jean-Port-Joli connaît depuis quarante ans un développement qui s'articule principalement

sur le tourisme (« capitale de l'artisanat »), les services (commerces et institutions) et les petites industries de transformation (métallurgie, plastique).

Fondée en 1767, la paroisse a été détachée de celle de l'Islet-Bon-Secours dont elle relevait depuis le début de sa colonisation par Joseph Caron et Nicolas Durand en 1674. Elle participait alors de la lente mise en place du peuplement sur le littoral en aval de Québec. Son évolution démographique (figure 3) doit être mise en relation avec le peuplement de la Côte-du-Sud, cette région qui s'étend de Saint-Michel-de-Bellechasse jusqu'à Saint-André-de-Kamouraska. La Côte-du-Sud se distingue par l'étroitesse de sa plaine côtière où se concentrent les activités agricoles, les axes de communications et les installations industrielles. Les vingt-quatre municipalités dont les territoires recouvrent ces basses terres regroupent la majorité de la population régionale (figure 3). Sur le piedmont du plateau appalachien, à la limite des dépôts argileux de la mer de Champlain et des dépôts glaciaires du plateau, onze paroisses s'étirent en une bande étroite. Viennent ensuite vingt-deux municipalités agro-forestières qui sont disséminées principalement sur le versant méridional du plateau appalachien, vers la frontière de l'état du Maine.

La première phase de colonisation a correspondu au défrichement des basses terres argileuses sur lesquelles le peuplement s'est rapidement densifié. Puis la colonisation s'est étendue jusqu'au piedmont à la fin de l'époque seigneuriale. Dès le milieu du XIX^e siècle, une première vague de colonisation s'est répandue sur le plateau et ce, jusqu'aux premières années du XX^e siècle. La crise économique de 1929 et les plans Gordon et Vautrin ont redonné vigueur à cette colonisation du plateau qui atteindra son apogée entre les années 1940 et 1950 (figure 3), avant que le reflux de l'exode rural ne commence à se faire sentir.

En résumé, on note d'abord une expansion rapide du peuplement littoral, puis l'émergence des paroisses du piedmont au début du XIX^e siècle, suivie d'un débordement rapide et massif sur les hautes terres appalachiennes dès 1860 (figures 2 et 3).

C'est au sein de cette région en évolution que se situe Saint-Jean-Port-Joli. Ce village participera d'abord de cette évolution de la Côte-du-Sud et par la suite, de celle du Québec dans son ensemble. Les relations que la communauté port-jolienne tissera, à la fois avec les paroisses environnantes et avec celles du reste du Québec, vont refléter sa plus ou moins forte intégration aux mouvements socio-économiques qui ont affecté la société québécoise depuis 200 ans.

ESPACE SOCIAL ET AIRE MATRIMONIALE

L'espace social d'une communauté est constitué de toutes les interactions individuelles ou collectives produites à l'intérieur et à partir de celle-ci. Ces relations reflètent les préférences et les aspirations de cette communauté. Elles s'inscrivent dans le territoire du fait de l'intensité des liens qui s'établissent avec les autres groupes environnants, lesquels ne sont pas tous perçus également. Les aires de relations ne s'étendent pas uniformément dans toutes les directions : le milieu physique comporte des obstacles (rivières, escarpements), les conditions socio-économiques génèrent des flux d'échanges plus importants entre paroisses complémentaires et partant, des contacts plus fréquents entre leurs habitants.

L'aire matrimoniale, qui n'est qu'un sous-espace de l'espace social, ne recouvre jamais totalement l'ensemble de l'espace vécu par les habitants de la communauté.

Figure 1

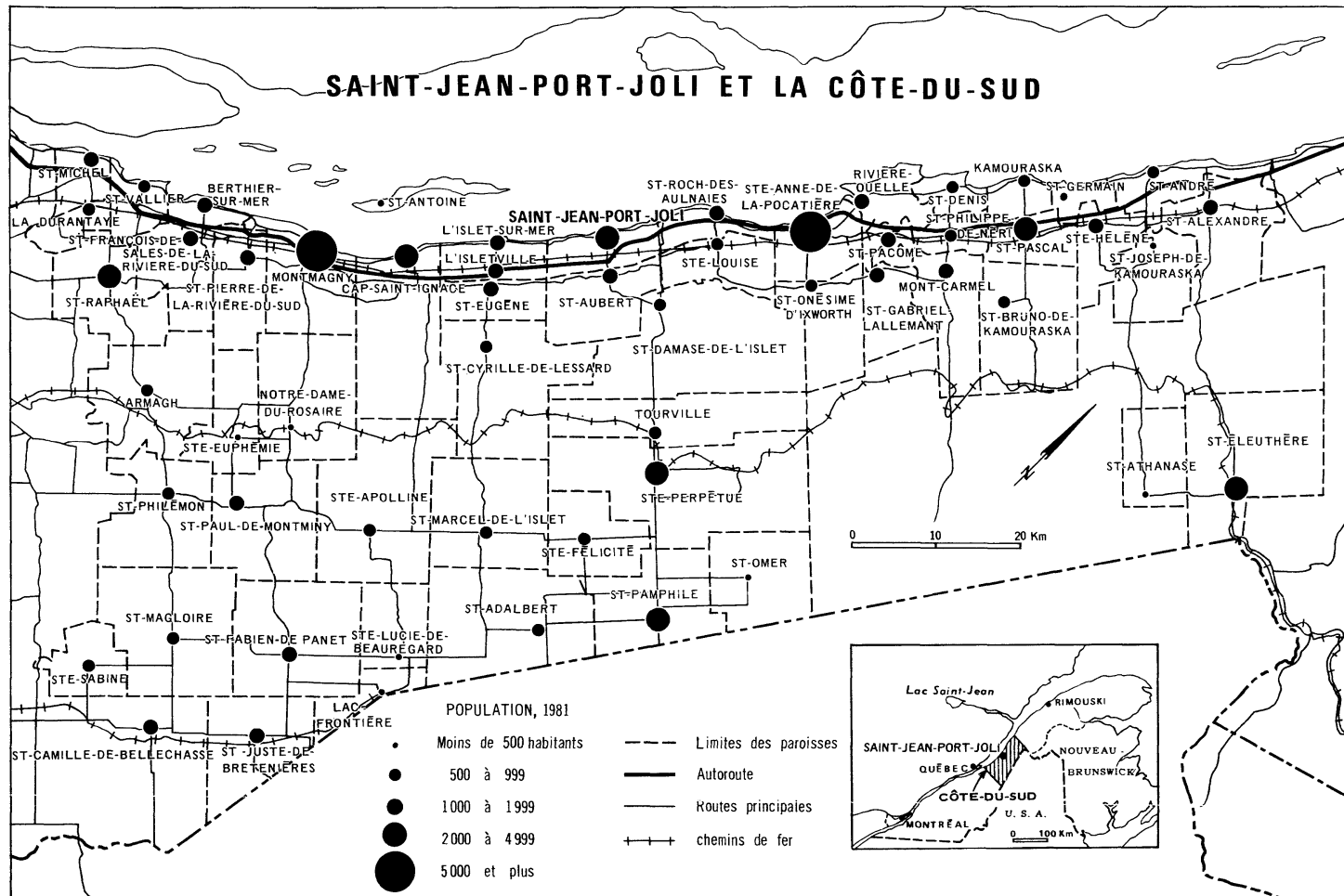
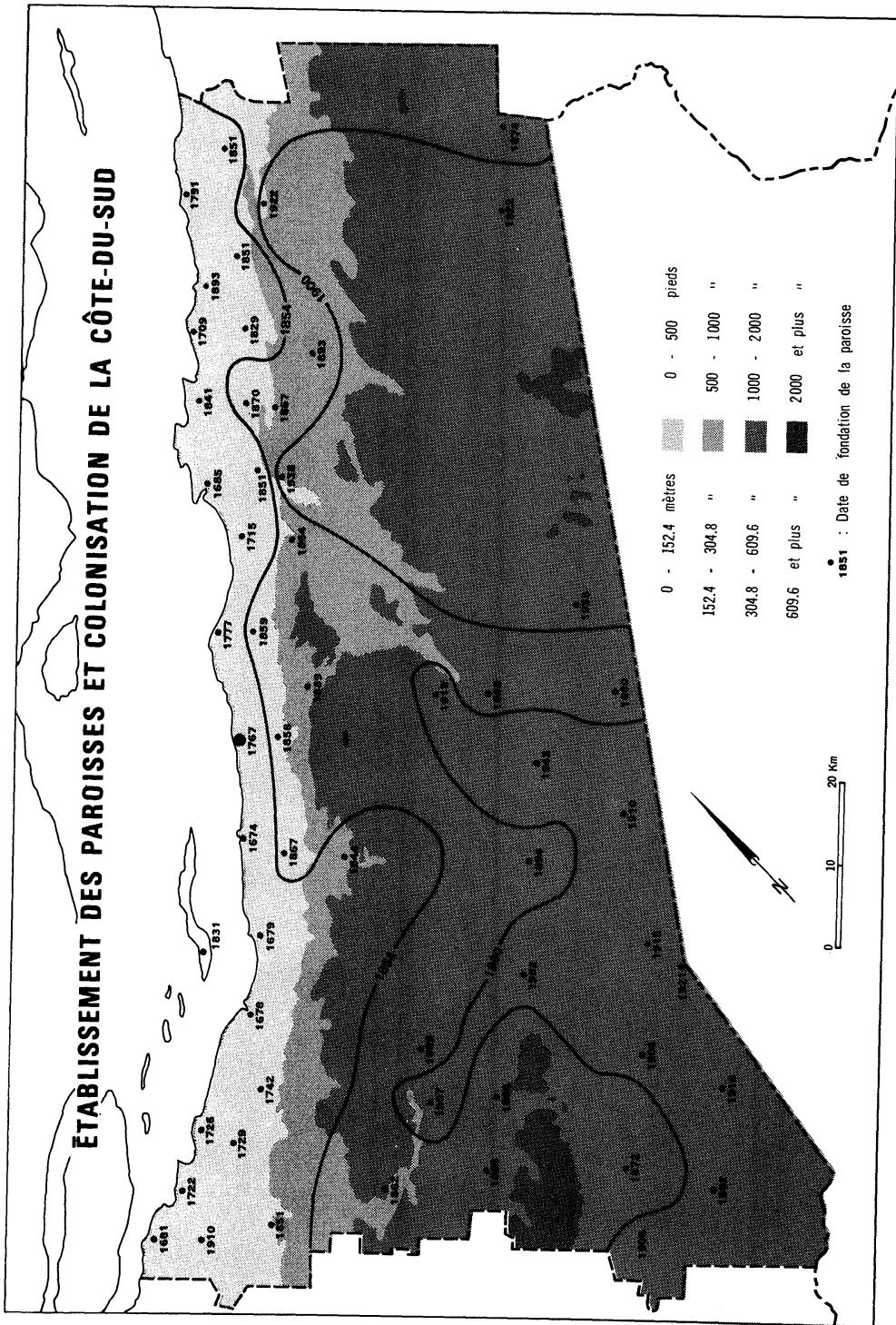
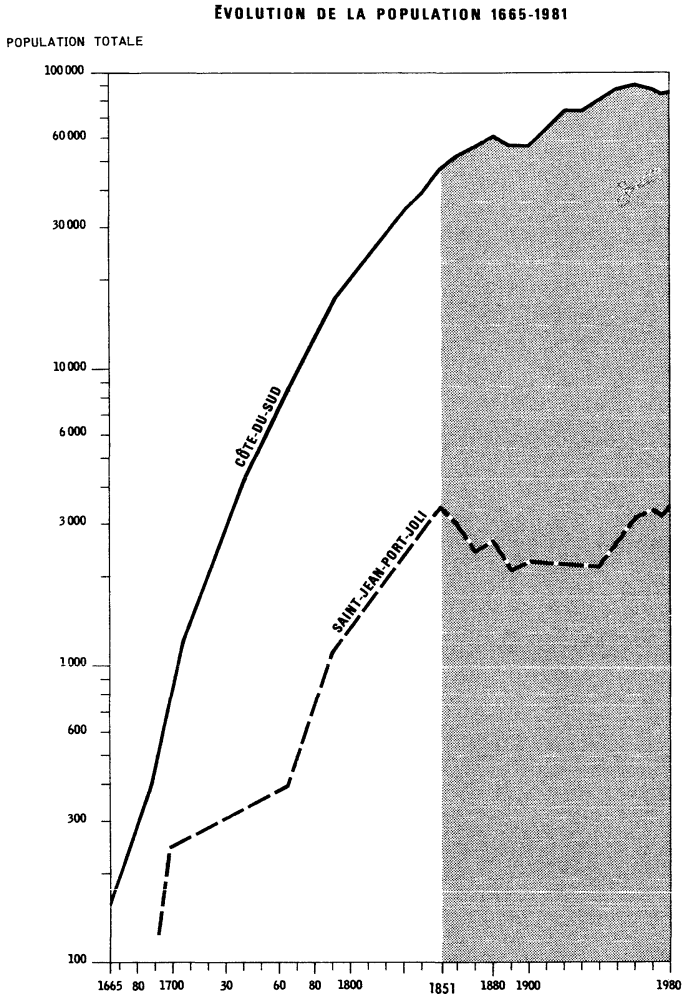


Figure 2





RÉPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION SELON LES AIRES PHYSIOGRAPHIQUES 1851-1981

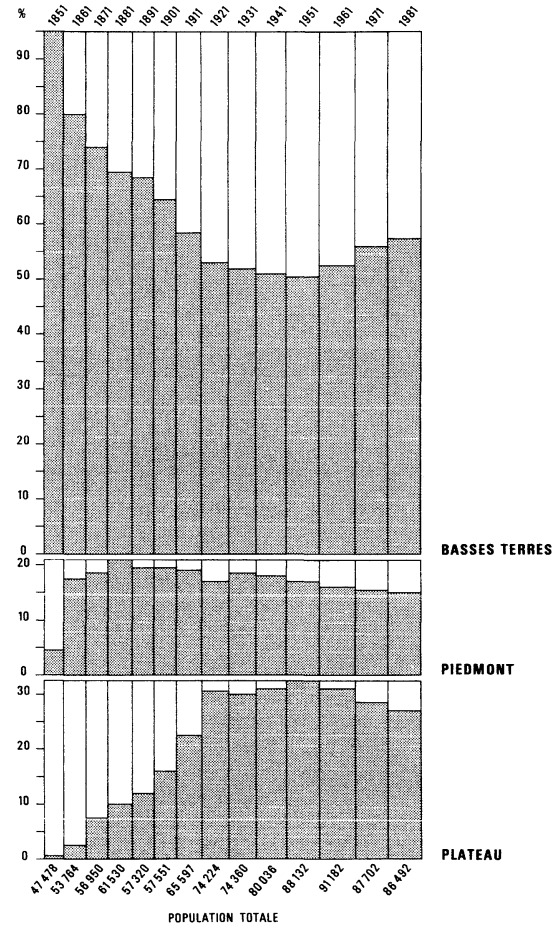


Figure 3

Alain Morel (1972, pp. 55-72) et Luc De Golbery (1976, pp. 16 sq) ont tous deux clairement démontré à la fois la pertinence d'une analyse des aires matrimoniales pour mieux saisir les lignes de force de l'espace social, mais également les limites qu'elle comporte. Notamment, par la difficulté qui existe de saisir la perception que le groupe a de ses voisins (barrière psychologique qui s'exprime parfois par des sobriquets) et par ailleurs, à cause des grandes variations observables d'un groupe social à l'autre au sein même du village (les propriétaires et les manœuvriers dans le cas de Vercourt en Picardie, les différentes castes en Inde péninsulaire).

De 1778, date à laquelle les registres paroissiaux ont été systématiquement tenus, jusqu'en 1977, 3 649 mariages ont été enregistrés dans la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli. De ce nombre, 1 671 soit 45,8% ont été contractés alors qu'un des conjoints (parfois les deux) était né hors de la communauté villageoise. La nuptialité de la communauté port-jolienne ayant considérablement évolué dans le temps (figure 4), il convient donc d'abord de bâtir un cadre général d'analyse afin d'étudier plus en détail les fluctuations de son aire matrimoniale.

TEMPS ET ESPACES MATRIMONIAUX

La compilation sur une base quinquennale des mariages enregistrés à Saint-Jean-Port-Joli permet de distinguer quatre périodes particulières dans ce que nous appellerons le « temps matrimonial » (figure 4).

La première période (1778-1855) est caractérisée par une croissance systématique du nombre de mariages, un faible taux d'homogamie géographique et une concentration des relations matrimoniales avec un groupe restreint de villages (indice de dispersion).

La deuxième période (1856-1902) voit un rapide déclin du nombre de mariages dû à la partition de Saint-Jean-Port-Joli en deux paroisses (Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert), à une hausse très forte du taux d'exogamie villageoise et à une dispersion des relations parmi les villages de plus en plus nombreux qui s'établissent sur la Côte-du-Sud.

La troisième période (1903-1937) est marquée par un déclin plus lent du nombre des mariages, une nouvelle hausse rapide du taux d'exogamie et une dispersion accrue des relations matrimoniales avec les villages de la région et du Québec.

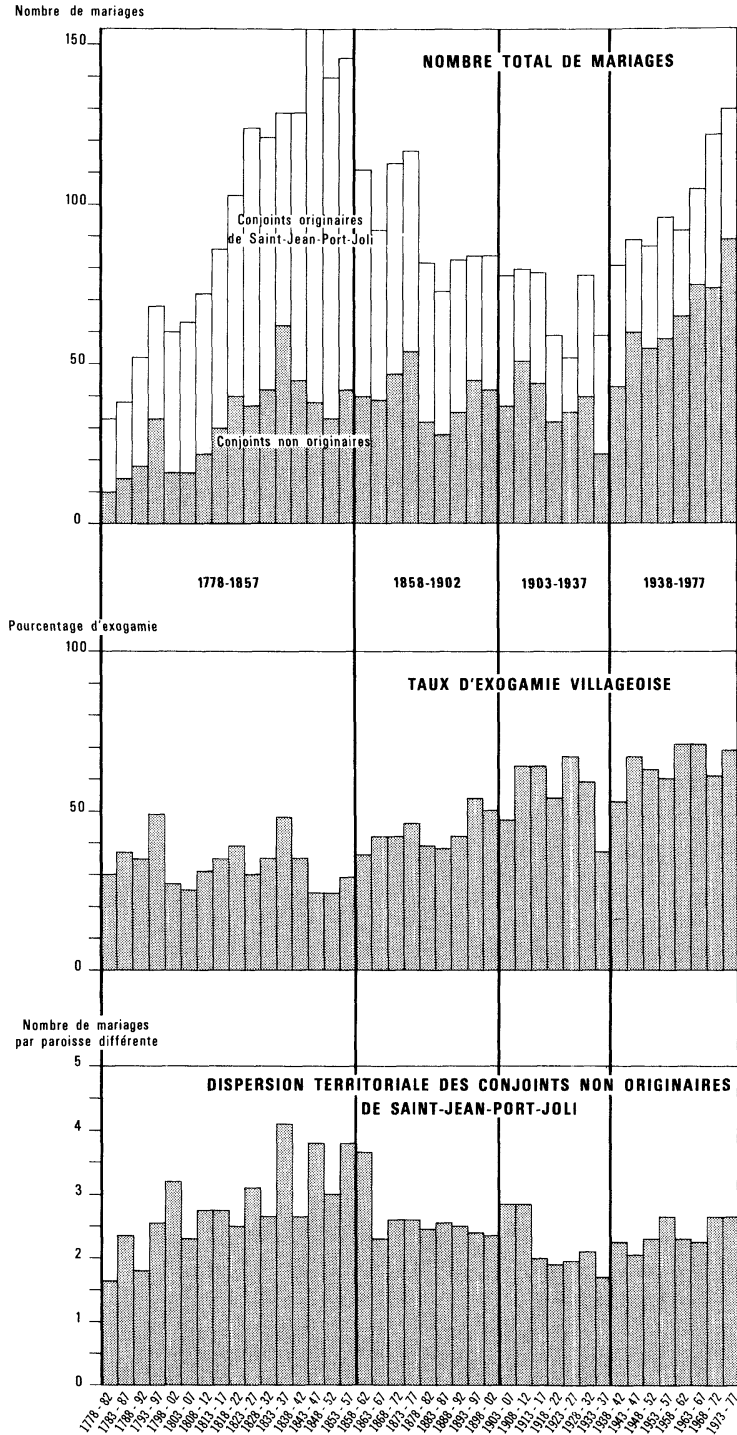
La quatrième période (1938-1978) voit une hausse rapide du nombre de mariages, du taux d'exogamie villageoise et une forte dispersion des relations parmi de nombreux villages.

Nous mettrons ces quatre périodes en relation avec quatre espaces matrimoniaux que nous avons établis afin de découper le territoire québécois en autant de zones de relations pour les Port-Joliens. En effet, ce qui caractérise spatialement le mariage c'est la proximité notée par tous les auteurs entre les lieux de résidence des futurs conjoints (Miner, 1963, pp. 76-77). Traditionnellement, l'horizon villageois est restreint et l'on recherche dans l'aire familiale le ou la partenaire futur(e) : relations de voisinage qui s'effectuent dans le rang ou d'un rang à celui qui lui est connexe (Rioux, 1961, pp. 28-30).

Par ailleurs, la période de fréquentation précédant le mariage est longue et s'accompagne de nombreuses visites « sociales » au domicile de la future mariée afin

Figure 4

ÉVOLUTION QUINQUENNALE DES MARIAGES 1778-1977, SAINT-JEAN-PORT-JOLI



de prendre contact avec la famille (Miner, 1963, pp. 210-211). L'élargissement de cette aire familiale se fait d'abord au sein de la zone d'influence du centre rural dont dépend le village : espace social structuré autour des mêmes lieux de rencontres économiques (foires et marchés) ou sociales (fêtes laïques ou religieuses). En dehors de cette zone, l'intervention de marieurs ou marieuses dans la société paysanne va permettre d'aller chercher à la périphérie de cet horizon social celui ou celle qui rencontrera les conditions sociales requises (milieu social identique, intérêts économiques convergents, conventions sociales établies). Une autre caractéristique du mariage en milieu rural au Québec réside dans les relations parentales (parfois fort éloignées) qui existent entre les familles des futurs conjoints (*ibid.*, p. 78).

Enfin, la capacité de déplacement individuelle jouera elle aussi un rôle majeur, d'où l'importance dans le cas de Saint-Jean-Port-Joli, des dates suivantes : 1713, tracé du premier chemin ; 1861, construction du chemin de fer ; 1877, édification du quai à son emplacement actuel (auparavant seuls deux petits quais à l'anse à Pierre-Jean et à l'anse à la Caronette assuraient la desserte du cabotage) ; 1927, première desserte par autobus et 1971, ouverture de l'autoroute transcanadienne jusqu'à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Nous avons donc retenu quatre espaces à l'intérieur de l'aire matrimoniale d'ensemble de Saint-Jean-Port-Joli :

- 1) les paroisses contiguës, directement voisines de celle de Saint-Jean-Port-Joli : L'Islet — Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Aubert, Saint-Eugène et Sainte-Louise (voir figures 1 et 5) ;
- 2) les paroisses environnantes immédiatement adjacentes aux précédentes : Cap-Saint-Ignace, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Cyrille-de-L'Islet, Saint-Damase ;
- 3) la région de la Côte-du-Sud regroupant toutes les autres paroisses de la Côte-du-Sud à l'exception de celles des deux zones précédentes ;
- 4) la province de Québec regroupant l'ensemble des municipalités du Québec hormis celles de la Côte-du-Sud.

L'ÉVOLUTION DE L'AIRE MATRIMONIALE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Les tendances générales

À partir de ces périodes et espaces, nous pouvons dégager quelques tendances générales dans l'évolution de l'aire matrimoniale de Saint-Jean-Port-Joli (tableaux 1 et 2, figures 4, 5 et 8).

Il faut noter tout d'abord une hausse systématique du taux d'exogamie villageoise qui double pratiquement pendant ces deux siècles passant de 33,4% à 64,6%, reflétant ainsi l'ouverture de plus en plus grande du village sur l'extérieur. Les régions avec lesquelles les habitants de Saint-Jean-Port-Joli sont en relations diffèrent toutefois dans le temps. Tout au long du XIX^e siècle, ce sont les paroisses du voisinage immédiat (contiguës ou environnantes) qui fournissent le plus de conjoints (63% avant 1855, 69,7% entre 1856 et 1902). Il y a ici un repliement de la communauté sur son territoire familial, ce phénomène étant accentué par le fait qu'à l'intérieur même de ce voisinage les paroisses contiguës prennent de l'importance. En fait, la part de ces dernières passe de 48,8% à 59,2%. Puis, pendant le XX^e siècle, l'aire matrimoniale

Figure 5

**ÉVOLUTION DES ESPACES MATRIMONIAUX PAR PÉRIODE DE CINQ ANS
SAINT-JEAN-PORT-JOLI 1778-1977**

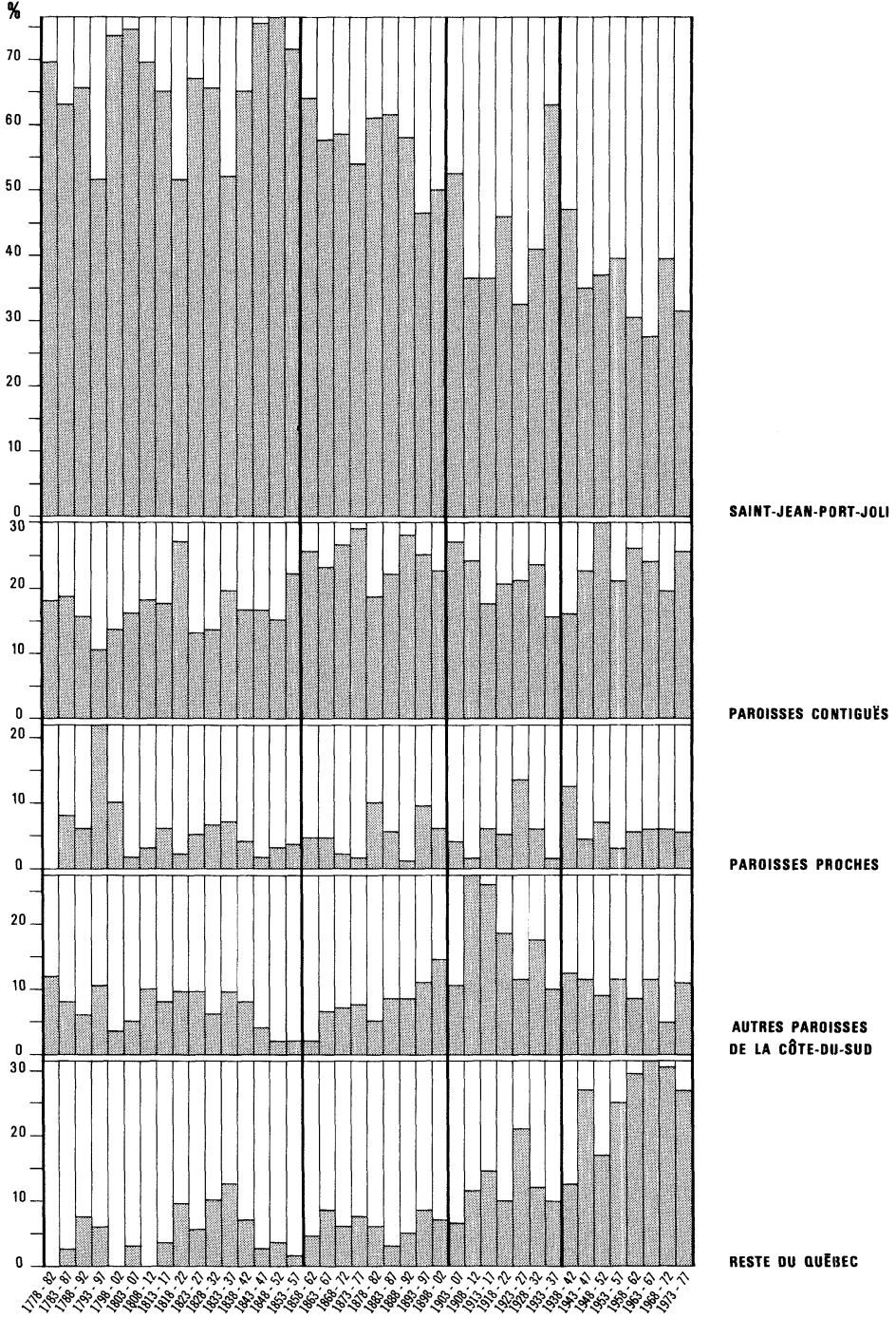


Tableau 1
Mariages à Saint-Jean-Port-Joli
1778-1977

	1778-1855		1856-1902		1903-1937		1938-1977	
	Nombre	Moyenne annuelle	Nombre	Moyenne annuelle	Nombre	Moyenne annuelle	Nombre	Moyenne annuelle
Paroisses contiguës	240	3,1	226	4,9	100	2,9	192	4,8
Paroisses environnantes	74	0,9	40	0,9	23	0,7	48	1,2
Autres paroisses de la Côte-du-Sud	99	1,3	63	1,4	83	2,4	85	2,1
Paroisses du Québec hormis la Côte-du-Sud	79	1,0	53	1,2	55	1,6	211	5,3
Mariages exogames (total)	492	6,4	382	8,3	261	7,7	536	13,4
Mariages endogames (total)	980	12,7	500	10,9	204	6,0	294	7,3
TOTAL	1472	19,1	882	19,2	465	13,7	830	20,7

Tableau 2
Mariages à Saint-Jean-Port-Joli
1778-1977

Répartition procentuelle

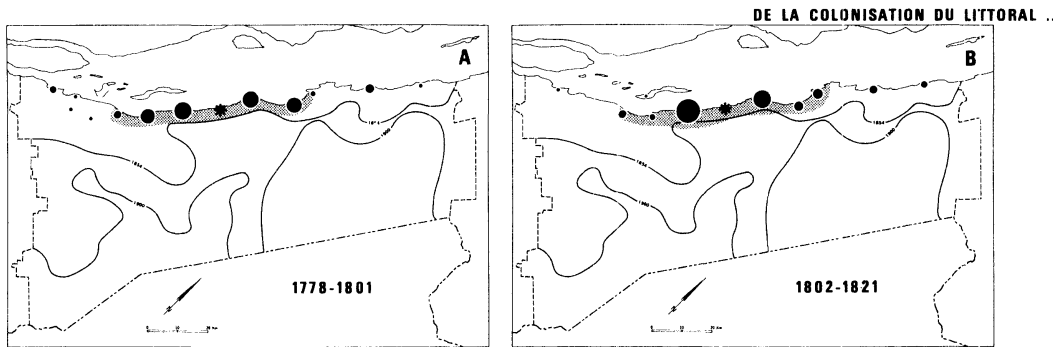
	1778-1855	1856-1902	1903-1937	1938-1977
Mariages exogames	100%	100%	100%	100%
dont : Région	83,1%	86,1%	78,9%	60,6%
Paroisses contiguës	48,8%	59,2%	38,3%	35,8%
Paroisses environnantes	14,2%	10,5%	8,8%	9,0%
Paroisses Côte-du-Sud	20,1%	16,5%	31,8%	15,9%
dont : Québec (province)	16,9%	13,9%	21,1%	39,4%
Taux d'exogamie	33,4%	43,3%	56,1%	64,4%
Taux de nuptialité	9,4 ⁰ / ₀₀	6,9 ⁰ / ₀₀	6,2 ⁰ / ₀₀	7,4 ⁰ / ₀₀

port-jolienne va s'étendre d'abord aux paroisses de la région de la Côte-du-Sud (31,8% de l'ensemble des mariages exogames pendant la période 1903-1937) et ensuite au reste du Québec (39,4% pendant la période 1938-1977).

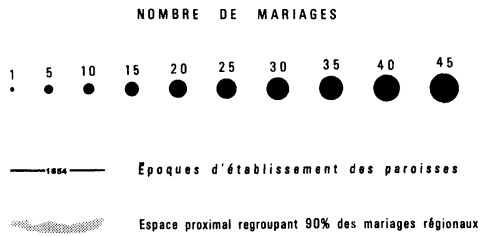
L'espace matrimonial régional : la Côte-du-Sud

Pendant la période de colonisation des basses terres au cours de laquelle la population de Saint-Jean-Port-Joli croît rapidement, les relations matrimoniales, jusqu'en 1801 du moins, s'effectuent le long du littoral, tant avec les paroisses

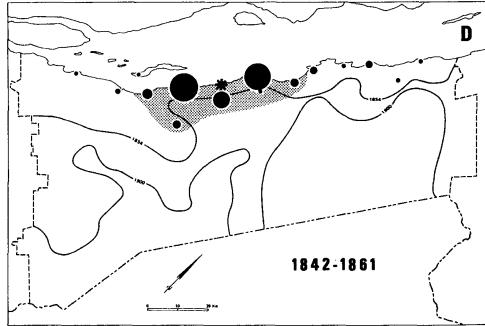
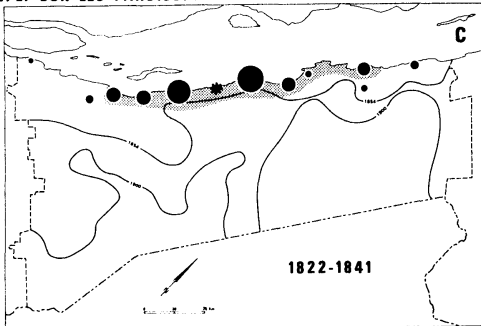
Figure 6



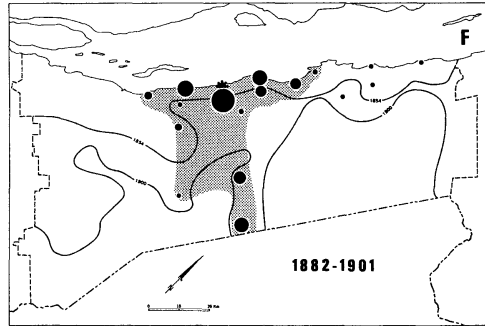
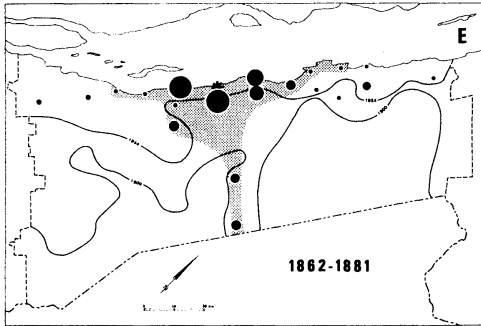
**ÉVOLUTION DES ESPACES MATRIMONIAUX DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI
PAROISSES DE LA CÔTE-DU-SUD, 1778-1977**



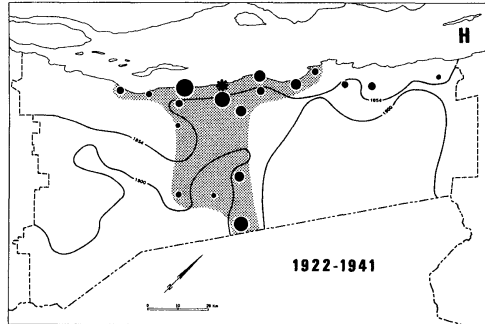
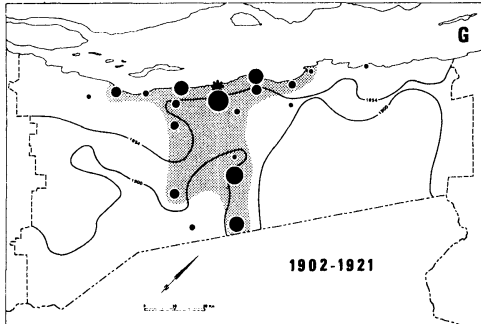
LE REPLI SUR LES PAROISSES CONTIGUËS



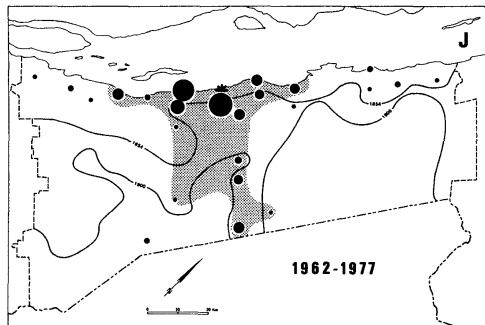
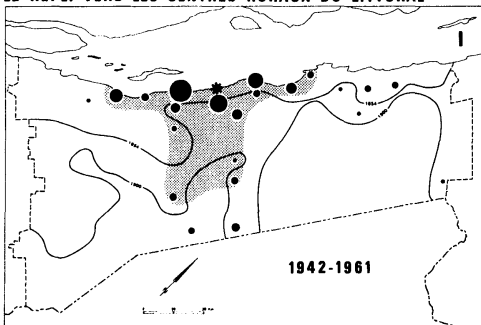
LE DÉBORDEMENT VERS LE PLATEAU



LA COLONISATION ACHÉVÉE DU PLATEAU



LE REPLI VERS LES CENTRES RURAUX DU LITTORAL



contiguës (L'Islet et Saint-Roch-des-Aulnaies) qu'avec celles environnantes (Cap-Saint-Ignace et Sainte-Anne-de-la-Pocatière). L'espace matrimonial s'insère dans l'espace social plus vaste d'un front pionnier en progression rapide vers l'aval du fleuve (figure 6a). Saint-Jean-Port-Joli apparaît au centre de sa région comme étant une paroisse étape ou un relais dans la progression de la colonisation vers le Bas-Saint-Laurent; le choix des conjoints s'effectuant dans les paroisses de l'amont et de l'aval. Le phénomène se poursuit mais il est accompagné par la suite d'une polarisation très forte des relations matrimoniales avec les paroisses contiguës (L'Islet et Saint-Roch auxquelles Saint-Aubert viendra se joindre après sa création en 1856) (figures 6b, c, d).

Avec la fin de la colonisation des basses terres et du piedmont et l'installation des paroisses sur le plateau appalachien, les relations matrimoniales le long du littoral sont en nette régression.

Les paroisses contiguës demeurent toujours importantes au sein de l'aire matrimoniale port-jolienne et parmi les paroisses environnantes seules celles du piedmont (Saint-Cyrille-de-L'Islet, Sainte-Louise, Saint-Damase) et le centre urbain de La Pocatière font l'objet de relations suivies. Le village de Cap-Saint-Ignace et les paroisses de l'amont sont peu à peu « ignorées » par les habitants de Saint-Jean-Port-Joli: le village se tourne soit vers l'aval du fleuve soit vers les sites de colonisation situés le long de la route Elgin (Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile) arpentée en 1849 (figures 6e et f).

Ce mouvement vers l'intérieur des terres s'accroît jusqu'en 1921 pour ensuite régresser au cours des deux décennies suivantes sauf dans le cas de Saint-Pamphile où les industries de transformation du bois sont en expansion (figures 6g et h).

Après 1941, un net reflux des relations matrimoniales avec les paroisses du plateau est à noter. À nouveau les paroisses voisines constituent la zone privilégiée des relations, notamment celles du littoral. Il convient de noter l'émergence du centre urbain de Montmagny qui supprime maintenant Sainte-Anne-de-la-Pocatière après que celui-ci eut presque disparu de l'aire matrimoniale de Saint-Jean-Port-Joli pendant près d'un siècle (figures 6i et j).

L'espace québécois hors la Côte-du-Sud

En dehors de sa région d'appartenance, la communauté de Saint-Jean-Port-Joli a entretenu le même type de relations spatiales que celles observées à l'intérieur de la Côte-du-Sud.

Dans un premier temps (figure 7a), Saint-Jean-Port-Joli s'insère dans un ensemble de relations qui s'inscrivent sur le littoral de la rive sud du Saint-Laurent et dont les deux pôles sont constitués, d'une part, par les paroisses faisant face à la ville de Québec (Lévis, Lauzon, Saint-Romuald) et, d'autre part, par celles de Saint-Patrice, Cacouna et Trois-Pistoles dans le Bas-Saint-Laurent. Le long du fleuve, l'importance de l'île d'Orléans et du village des Éboulements, d'où proviennent un nombre notable de conjoints, illustre que les relations s'effectuaient par la voie fluviale.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (figure 7b), l'espace matrimonial des Port-Joliens se prolonge et essaime vers le Bas-Saint-Laurent d'une part et vers le sud de la Beauce d'autre part. Le pôle urbain de Québec apparaît nettement mais n'occupe pas encore la place prépondérante qu'il aura au cours de la période suivante.

Pendant la première moitié du XX^e siècle, Québec devient le pôle majeur dans les relations matrimoniales port-joliennes. Montréal émerge au sein de l'espace provincial mais demeure toutefois au second plan (figure 7c).

Enfin, la période s'étendant de 1938 à 1977 révèle à la fois l'importante place occupée par les deux métropoles québécoises et l'extension de l'aire matrimoniale à l'ensemble du territoire québécois.

Les fluctuations de l'aire matrimoniale de la communauté de Saint-Jean-Port-Joli montrent bien l'insertion du village dans son espace régional à l'époque du mouvement régional de colonisation sur les basses terres de la rive sud du fleuve, de Lévis jusqu'à Trois-Pistoles (figure 8). Avec l'ouverture des fronts pionniers sur les Appalaches, le même processus s'instaure avec les paroisses du plateau. Mais pendant cette fin du XIX^e siècle, le repli de la communauté port-jolienne sur elle-même (baisse du taux de nuptialité) et sur son aire de voisinage démontre l'émergence d'une société moins mobile, plus paysanne. Même l'émigration d'une partie de la population vers les États-Unis ne se traduit pas dans l'aire matrimoniale par des relations importantes (un mariage par année en moyenne avec un Québécois résidant aux États-Unis pendant la forte poussée migratoire des années 1890 à 1900).

Pendant ces deux siècles, aucun centre urbain régional n'émerge au sein de cette aire matrimoniale. Ceci traduit bien l'ambivalence de la notion de région que l'on véhicule sur la Côte-du-Sud : aucun pôle urbain majeur n'y attire les Port-Joliens sauf, dans une très faible mesure, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Montmagny ; l'attraction exercée par celui-ci ne datant, par surcroît, que des dernières années. Au sud-ouest, Québec draine l'essentiel de l'exode rural. Montréal n'entrera en compétition avec la capitale que pendant les années 1950.

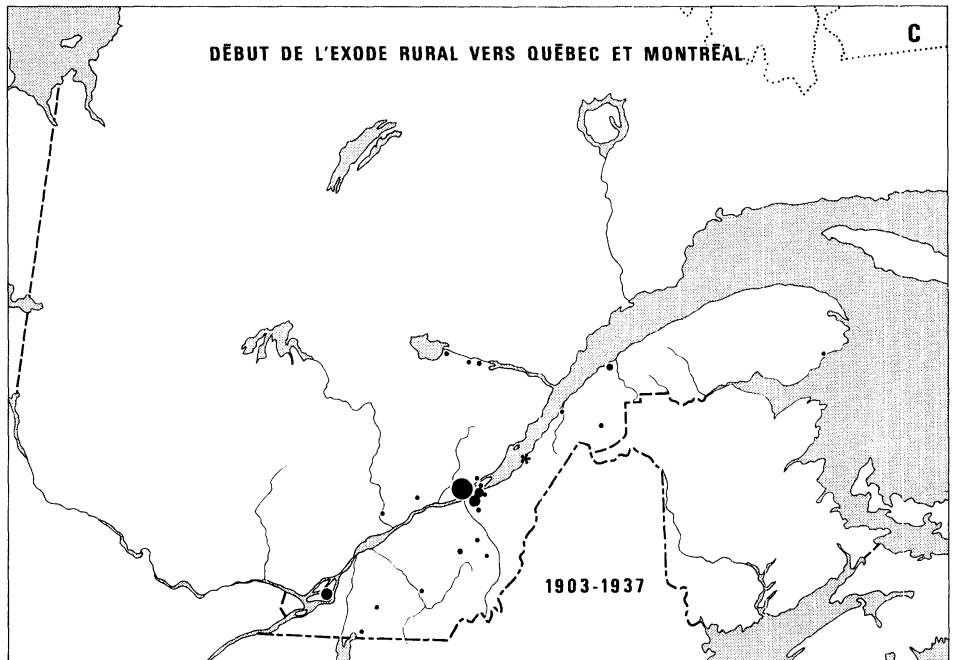
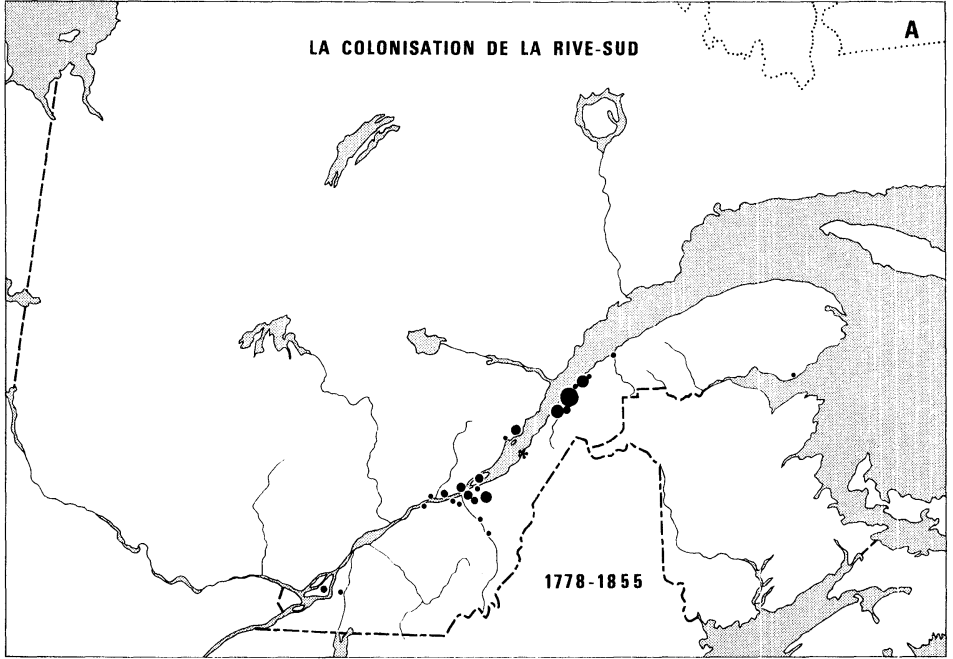
Au nord-est de la région, Rivière-du-Loup n'a jamais constitué un pôle d'attraction pour Saint-Jean-Port-Joli, et Rimouski encore moins.

Un autre phénomène est à mettre en évidence pendant les deux siècles couverts par notre analyse : la localisation du mariage selon le sexe du conjoint. À partir d'un échantillon d'un mariage sur cinq, il apparaît que deux mouvements migratoires se sont produits : l'un à la toute fin du XVIII^e siècle puisque 37,9% des mariages célébrés à Saint-Jean-Port-Joli réunissaient des personnes nées toutes deux en dehors de la paroisse (immigration des deux conjoints). Cette tendance, après avoir presque disparu (seulement 3,4% des mariages durant tout le XIX^e siècle), reprendra entre 1902 et 1941 (28,7% des mariages) pour à nouveau régresser fortement après cette date (8,9%) (tableau 3).

L'autre mouvement observable au cours de ces mêmes périodes concerne la patrilocalité du mariage, laquelle a décliné systématiquement passant de 46,3% à 29,4%. Nous voyons dans ces tendances une illustration des hypothèses de Divale (Évascu, 1974, pp. 83-84) sur la localisation du mariage : phénomènes migratoires lorsque les deux conjoints ne proviennent pas du village (colonisation entre 1778-1801 et début d'urbanisation entre 1902 et 1941) puis, patrilocalité importante après une stabilisation de la communauté sur son territoire (XIX^e siècle) et enfin, matrilocalité très forte qui accompagne le phénomène de migration vers les centres urbains et la rupture des liens économiques avec la famille résidente.

Figure 7

ÉVOLUTION DES ESPACES MATRIMONIAUX DE SAINT-JEAN-PORT-JO (PAROISSES DU QUÉBEC HORS DE LA CÔTE-DU-SUD)



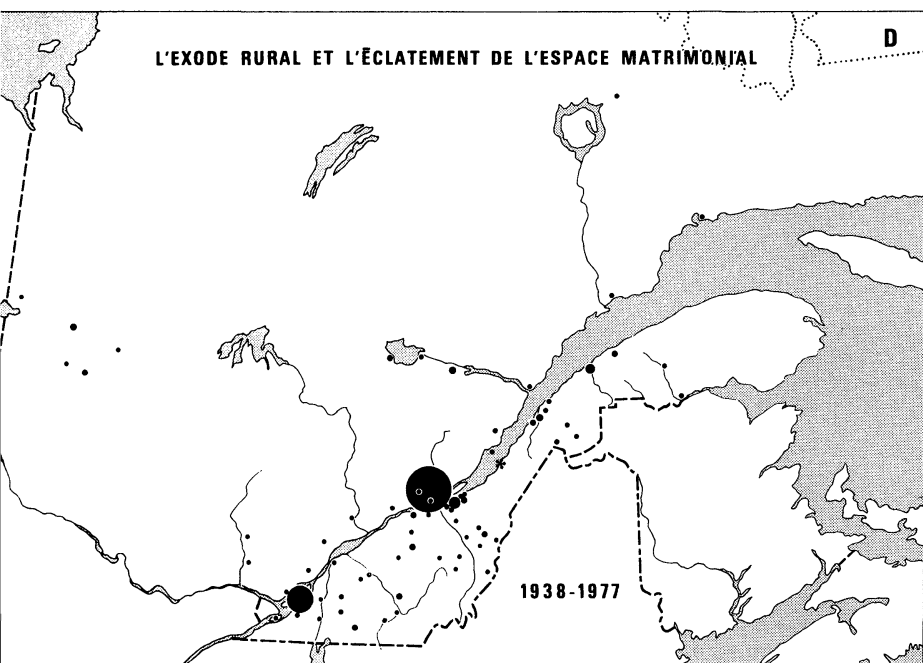
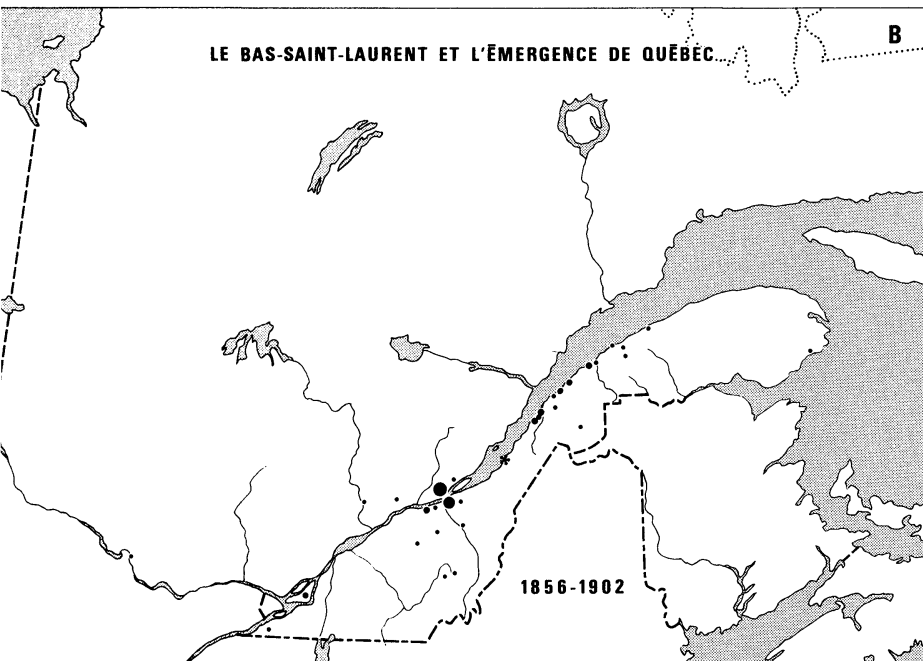


Figure 8

LES PÉRIODES ET LES ESPACES MATRIMONIAUX DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI, 1778-1977

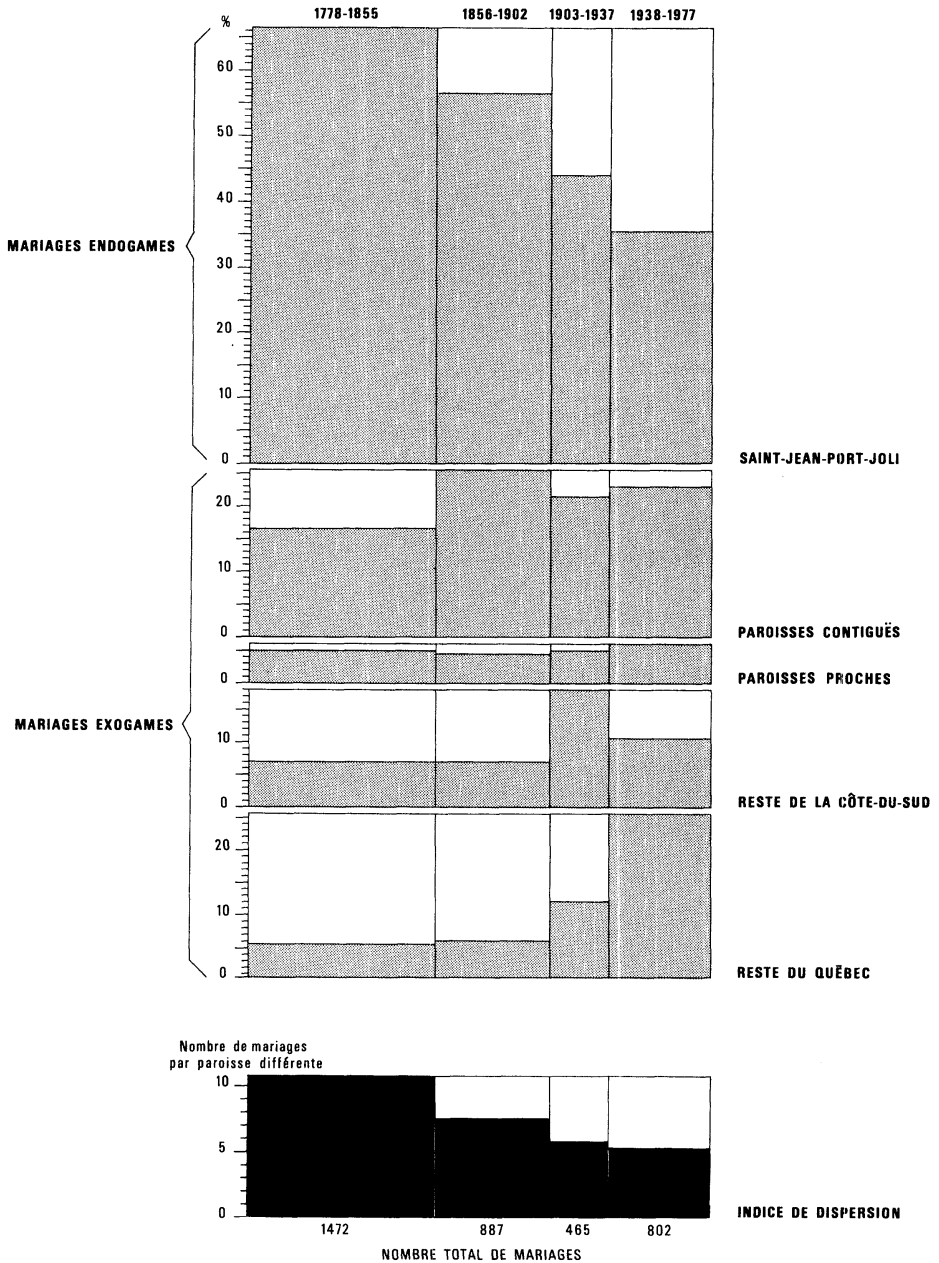


Tableau 3
Localisation des mariages selon le sexe

	1778-1801	1802-1901	1902-1941	1942-1977
Les deux conjoints sont nés hors de Saint-Jean-Port-Joli	37,9%	3,4%	28,7%	8,9%
Un conjoint est né hors de Saint-Jean-Port-Joli	62,1% (100%)	96,6% (100%)	71,3% (100%)	91,1% (100%)
a) La femme (mariages patrilocaux)	(46,3%)	(36,3%)	(33,3%)	(29,4%)
b) L'homme (mariages matrilocaux)	(53,7%)	(63,7%)	(66,7%)	(70,6%)

CONCLUSION

Cette brève analyse de l'aire matrimoniale de la communauté port-jolienne nous a permis de constater l'intensité de l'intégration de celle-ci à son espace régional. Les transformations qui ont marqué la Côte-du-Sud et le Québec se reflètent dans les fluctuations qu'ont subies les différents espaces au sein de l'aire matrimoniale.

Mais ceci ne nous fournit qu'une vision partielle de l'évolution de l'espace social de Saint-Jean-Port-Joli. Une étude plus exhaustive des données contenues dans les registres de mariages nous fournirait une vision plus complète de cet espace social : l'âge des conjoints et leur profession permettraient de raffiner l'analyse des mouvements démographiques et des transformations socio-économiques. De plus, ces mariages s'accompagnaient et s'accompagnent encore de transactions économiques, notamment sur le plan foncier. Durant la montée de l'exogamie villageoise en France, J. Cuisenier (1964) note comme conséquence une hausse des flux intervillageois des biens patrimoniaux et suggère que l'étude de ces flux pourrait devenir un instrument de recherche très pertinent afin de comprendre la nature même du village en tant qu'unité au sein d'un champ socio-économique. L'importance et la qualité des documents d'archives au Québec (registres paroissiaux, actes notariés, bureaux d'enregistrement) permettent de mener une telle étude.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier Madame Louise Dufresne ainsi que Messieurs Clément Nolette et Frédéric Martin pour la collaboration qu'ils lui ont apportée lors de la compilation et de l'analyse des données.

BIBLIOGRAPHIE

- CUISENIER, J. (1964) Le système économique villageois. *Études Rurales*, n° 13-14, avril-septembre, pp. 132-172.
- DE GOLBERY, Luc (1976) Espace vécu et espace matrimonial en Inde péninsulaire. *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 11-19.
- DUFRESNE, Louise (1979) *Étude de l'espace social d'une communauté rurale: Saint-Jean-Port-Joli*. Québec, université Laval, département de Géographie, mémoire de baccalauréat, non publié, 54 p.
- ÉVASCU, Thomas L. (1974) *A Holocultural Study of Societal Organization and Mode of Marriage*. New Haven, HraFlex Books, 349 p.
- GUILLAUME, Pierre (1978) *Permanence et mutations dans la société bordelaise. Essai d'analyse sociale des actes de mariage*. Bordeaux, M.S.H.A., 149 p.
- GUTTON, J.P. (1979) *La sociabilité villageoise dans l'ancienne France*. Paris, Hachette, *Le temps des Hommes*, 294 p.
- JOHNSTON, R.J. et PERRY, P.J. (1972) Duration directionnelle dans les aires de contact. Deux exemples de relations matrimoniales dans la France rurale du XIX^e siècle. *Études Rurales*, n° 46, avril-juin, pp. 23-33.
- JOLLIVET, M. (1965) L'Utilisation des lieux de naissance pour l'analyse de l'espace social d'un village. *Revue française de sociologie*. Vol. VI, n° spécial, pp. 74-95.
- MINER, Horace (1963) *St-Denis. A French Canadian Parish*. Chicago, University of Chicago Press, 299 p.
- MOREL, Alain (1972) « L'espace social d'un village picard. *Études Rurales*, n° 45, janvier-mars, pp. 62-80.
- OUELLET, Gérard (1946) *Ma paroisse, Saint-Jean-Port-Joli*. Québec, Éditions des Piliers, 348 p.
- PIDDINGTON, Ralph (Ed.) (1965) *Kinship and Geographical Mobility*. Leiden, E.J. Brill, 186 p.
- PROULX, Armand (1973) *Répertoires des mariages de St-Jean Port-Joli, 1767-1973*. La Pocatière, 411 p.
- RAMBAUD, Placide (1969) Sociologie du village. *Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement*. Juillet-décembre, pp. 3-23.
- RAULIN, Henri (1972) La communauté villageoise en Châtillonnais. *Études Rurales*, n° 48, novembre-décembre, pp. 39-77.
- RIOUX, Marcel (1961) *Belle-Anse*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 138, 125 p.
- VU TIEN KHANG, Jacqueline et SÉVIN, André (1977) *Choix du conjoint et patrimoine génétique. Étude de quatre villages du pays de Sault de 1740 à nos jours*. Paris, Éditions du CNRS, 159 p.

CARTOGRAPHIE

Conception : Louise MARCOTTE
 Réalisation : Andrée G.-LAVOIE
 Photographie : Serge DUCHESNEAU